

Le conte, de l'oral à l'écrit...

- Les contes sont d'abord des **récits oraux**. Au Moyen-âge, où les livres sont rares, ce sont encore les jongleurs qui colportent les récits populaires, allant de place en place et de château en château. Inspirés par les métamorphoses antiques, ils mettent en scène toutes sortes de transformations : princes changés en grenouilles, en ours...
- Au 17° siècle, le conte devient un genre à la mode chez les lettrés. Des écrivains reconnus, comme Charles Perrault, mettent par écrit les récits populaires. Ils inventent aussi des histoires originales en reprenant les personnages caractéristiques des contes : princesses, chevaliers, reines jalouses, monstres... C'est à cette époque que Mme Leprince de Beaumont écrit La Belle et la Bête en 1757.

Jeanne-Marie LEPRINCE de BEAUMONT (1711-1780)



Jeanne-Marie Leprince de Beaumont a suivi une formation d'enseignante. Elle a exercé son métier en France avant de partir en Angleterre, où elle a gagné sa vie en tant que gouvernante dans des familles aristocratiques.

Pour apprendre le français à ses élèves, elle a choisi de leur lire des contes, pour les divertir, les instruire et les éduquer. Elle a alors publié, en 1750, un premier recueil, Le Nouveau Magasin des enfants, puis, en 1756, Le Magasin des enfants, manuel pé-

dagogique qui met en scène des histoires entre une gouvernante et ses élèves dans lequel figure La Belle et la Bête (le conte qui l'a rendue célèbre). Pour Madame Leprince de Beaumont, le conte vaut essentiellement pour ses qualités pédagogiques et moralisatrices... A l'âge de 51 ans elle rejoint Paris où elle crée un pensionnat pour jeunes filles fortunées. Elle épouse Thomas Pichon dont elle a six enfants. Dédaignant les sollicitations de plusieurs princes qui souhaitent l'attacher à leur maison, elle achète une terre près d'Annecy, à Chavanot.

Elle se retire sur ses terres en 1763 et meurt en 1780 après avoir écrit des traités de morale, d'Histoire, de grammaire et de théologie.

